

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.105

L'An Deux Mille Un, le 24 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

13 SEPTEMBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

13 SEPTEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme BRAULT par Mme GRAMMATICO
Mme CROUE par M. LE GUEUT
Mlle ISENDICK par M. COASSIN
Mlle LABEYRIE par Mme GEOFFROY

ABSENTS-EXCUSES : Mme MONTRON, M. CARRIE, Mlle TURPIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 30

Mme DURAND Valérie a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : Décision Modificative de crédits N°3/2001

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal de modifier les crédits inscrits dans la DM N°2 du 29 Juin 2001 notamment la dotation allouée à la culture. La Ville de ROYAN faisant l'acquisition directement d'une collection d'affiches anciennes au prix de 65.000 F au lieu et place du musée de ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé du Rapporteur
- Vu les crédits inscrits dans la DM N°2 du 29 Juin 2001,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De modifier les crédits budgétaires de l'exercice 2001 comme suit :

ARTICLE 657.4 - Fonction 30

* Subventions "Culture" - 65 000 F

ARTICLE 606.5 - Fonction 322

* Achat d'affiches + 65 000 F

RESULTAT

=====
0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 septembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS